

Appartement T4 – Saint Avoild

37 000.00 €

Aucun frais de dossier

Hors frais de notaire

Référence : 3DP237

Informations générales

Type de bien Appartement

Typologie T4

Année de construction 1989

Localisation

Ville Saint Avoild

Code postal 57500

Secteur

Copropriété

Bien en copropriété oui

Charges de copropriété Environ 1 535€/semestre

Nombres de lots 24

Procédure en cours non

Syndic SEM EMH

Equipements et installations

Type de chauffage Collectif gaz

Gaz Anomalies (voir page 2)

Chaudière

Electricité Anomalies (voir page 2)

Diagnostics

Amiante Non

CREP /

DPE Réalisé le 28/04/2022

Intérieur et superficie

Nombres de pièces 4

Etage 4

Chambre 1 9.65 m²

Chambre 2 9.88 m²

Chambre 3 11.20 m²

SDB 3.12 m²

Cuisine 7.92 m²

Entrée 6.48 m²

Séjour 18.96 m²

TOTAL 67.21 m²

Annexes

Cave Oui

Places de parking Stationnements gratuits disponibles en extérieur

Proximité

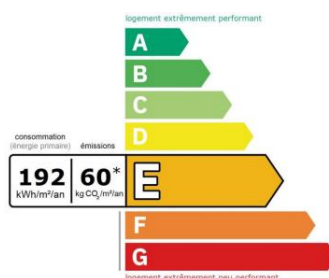
Centre-ville 5 minutes en voiture

Supermarché 2 minutes en voiture

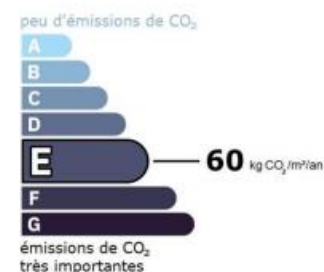
Gare 8 minutes en voiture



Situé au 4^e étage, cet appartement baigné de lumière offre un vaste séjour, une cuisine indépendante, 2 chambres, une salle de bain ainsi que des WC séparés. En complément de la cave, la résidence dispose d'une cour arrière permettant le stationnement d'un véhicule. Vous bénéficierez ainsi d'un cadre de vie à la fois pratique et agréable, à seulement quelques minutes du centre-ville de Saint Avoild.



* Dont émissions de gaz à effet de serre



Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **960 €** et **1 340 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Précision diagnostics

Electricité	. Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre. Alors que des socles de prise de courant ou des CIRCUITS de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la MESURE COMPENSATOIRE suivante est correctement mise en œuvre : protection du (des) CIRCUIT(S) concerné(s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30\text{mA}$. . Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre. . L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée
Gaz	. Le local équipé ou prévu pour un appareil d'utilisation n'est pas pourvu de sortie d'air. (Type A1) . l'extrémité de l'organe de coupure ou de la tuyauterie en attente n'est pas obturée. (Type A2)

Plan / Croquis

